

## NOTE HISTORIQUE CONCERNANT L'IMMEUBLE SIS 12 RUE SUR MEUSE

- L'immeuble situé 12 rue sur Meuse, est identifié au cadastre au nom de l'association LA JEUNESSE LAIQUE ET REPUBLICAINE.

- Par acte de Me Gilbert MORLET, alors notaire à SAINT MIHIEL, le 24 avril 1950, une partie de cet immeuble a fait l'objet d'un bail par l'association LA JEUNESSE LAIQUE ET REPUBLICAINE, dont le siège est à SAINT MIHIEL, rue sur Meuse, alors représentée par Monsieur Jean PRESSON, au profit de Monsieur et Madame Emile DUMONT,  
(bail de 3 ans à compter du 1er juin 1950)

- L'immeuble a fait l'objet d'un bail de 25 ans, à compter du 1er mars 1952, par l'ASSOCIATION DES JEUNESSES LAIQUES ET REPUBLICAINES DE SAINT MIHIEL, alors représentée par Monsieur Jean PRESSON au profit de l'ASSOCIATION MEUSIENNE DES AUBERGES DE JEUNESSE, pour la création d'une auberge de jeunesse.

Ce bail a fait l'objet d'un avenant de renouvellement par acte sous seing privé, en date à PARIS, du 14 décembre 1982, établi entre :

L'ASSOCIATION DES JEUNESSES LAIQUES ET REPUBLICAINES DE SAINT MIHIEL, alors représentée par Monsieur Roger LEVEL

et LA FEDERATION UNIE DES AUBERGES DE JEUNESSE, située 6, rue Mesnil- 75116 PARIS.

Le renouvellement a été effectué pour une durée de 25 ans, à compter du 28 février 1977, pour se terminer en mars 2002.

Aucun acte de disposition ou de bail n'a été établi depuis cette date.

Depuis cette époque, le local a été occupé par l'association « Auberge de jeunesse de Saint-Mihiel » jusqu'en décembre 2016.

Cette association a continué à en régler toutes les charges, y compris la taxe foncière jusqu'à ce jour.

- Un document sous seing privé en date du 29 janvier 1988, établi entre : Madame PIQUARD, veuve de Monsieur Gaston PIQUARD, qui était trésorier de l'association "JEUNESSE LAIQUE", constate le transfert des archives comptables de l'association à Madame ROYER, présidente de l'association Meusienne Auberge de Jeunesse, à SAINT MIHIEL, 12 rue sur Meuse.

A cette date, il est donc possible de considérer que l'ASSOCIATION DES JEUNESSES LAIQUES ET REPUBLICAINES DE SAINT MIHIEL, a cessé d'exister.

Aucune déclaration n'a été effectuée en Préfecture, qui n'a plus de trace de cette association.

Le patrimoine immobilier de l'ASSOCIATION DES JEUNESSES LAIQUES ET REPUBLICAINES DE SAINT MIHIEL n'a pas fait l'objet d'une transmission.

L'ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AUBERGES DE JEUNESSE DE LA MEUSE a été déclarée le 12 février 1959.

L'ASSOCIATION AJISTE GESTIONNAIRE DE L'AUBERGE DE JEUNESSE DE SAINT MIHIEL a été déclarée le 19 mars 1991.

Aucune de ces deux associations n'a bénéficié d'un transfert de la propriété immobilière.

L'état hypothécaire délivré par le service de publicité foncière de BAR LE DUC 2, en date du 18 janvier 2019, ne révèle aucune publication concernant cet immeuble depuis le 1er janvier 1956.

Fait à Saint-Mihiel, le 22 mai 2019

Le Maire,

Xavier COCHET